

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 OCTOBRE 2024

N° 2024/8

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 21 octobre 2024 à 20h00**, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Le public sera admis à la séance du Conseil communal.

La séance du Conseil communal sera retransmise en direct sur notre chaîne (<https://www.youtube.com/c/andenne/videos>).

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. ADMINISTRATION GENERALE

Délégation de contreseing du Directeur général

2. CULTES

1. Fabrique d'église d'ANDENELLE - Budget 2025 - Exercice de la tutelle
2. Fabrique d'église d'ANDENNE - Budget 2025 - Exercice de la tutelle
3. Fabrique d'église de BONNEVILLE - Budget 2025 - Exercice de la tutelle
4. Fabrique d'église de LANDENNE - Budget 2025 - Exercice de la tutelle
5. Fabrique d'église de MAIZERET - Budget 2025 - Exercice de la tutelle
6. Fabrique d'église de NAMECHE - Compte 2023 - Exercice de la tutelle
7. Fabrique d'église de SCLAYN - Budget 2025 - Exercice de la tutelle
8. Fabrique d'église de SEILLES - Budget 2025 - Exercice de la tutelle
9. Fabrique d'église de VEZIN - Budget 2025 - Exercice de la tutelle
10. Fabrique d'église de VILLE-EN-WARET - Budget 2025 - Exercice de la tutelle
11. Fabrique d'église de WARTÊT - Budget 2025 - Avis

3. FINANCES

1. Adoption de la modification budgétaire 2024/1
2. Redevance communale fixant la tarification de l'accueil lors d'une journée pédagogique - Exercices 2024 et 2025
3. A.S.B.L. "*Les Arsouilles*" - Proposition de reconduction de la convention pour 2024 (régularisation du dossier)

4. INTERCOMMUNALES

1. A.I.E.G. - Assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2024 - Mandats de vote
2. IMIO - Assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2024 - Mandats de vote
3. TRANS&WALL - Assemblée générale ordinaire du 21 novembre 2024 - Mandats de vote

5. MARCHES PUBLICS

Marchés publics passés par délégation - Communication

6. MOBILITE

1. R.C.C.R. – ANDENNE : rue de Bonneville - Aménagement d'un dispositif ralentisseur de type sinusoïdal
2. R.C.C.R. - ANDENNE : parking Frère-Orban - Organisation des sens de circulation aux accès et sortie du parking Frère-Orban depuis son carrefour avec la rue Frère-Orban
3. R.C.C.R. – ANDENNE : place Tombu – Abrogation de l'interdiction de stationnement d'une longueur de 10 mètres existant le long de l'immeuble numéro 6
4. R.C.C.R. – ANDENNE : rue Robert Mordant - Aménagement d'un dispositif ralentisseur de type sinusoïdal
5. R.C.C.R. – ANDENNE : rue Saint-Roch – Modification des mesures de stationnement en vigueur
6. R.C.C.R. – BONNEVILLE : rue Sainte-Anne - Aménagement d'un dispositif ralentisseur de type sinusoïdal
7. R.C.C.R. – LANDENNE : rue de Pontillas – Matérialisation d'une bande de stationnement et tracé de zones d'évitement
8. R.C.C.R. – SEILLES : rue Poilsart – Tracé de zones d'évitement

7. PATRIMOINE

1. ANDENNE : rue Docteur Melin - Désaffectation d'un terrain communal et octroi par la Ville d'ANDENNE au profit de l'A.S.B.L. Crèche "*Les Oursons*" d'un droit d'emphytéose en vue de la construction d'une crèche
2. SEILLES : rue de la Fontaine - Vente par la Ville d'ANDENNE au profit de Madame C. M. d'un terrain communal - Régularisation d'une situation ancienne

8. RESSOURCES HUMAINES

Désignation d'un agent constatateur – Monsieur A.B.

9. SECURITE & PREVENTION

Extension du réseau de vidéosurveillance de la Zone de Police des Arches

10. VOIRIES

1. LANDENNE et SEILLES : rue du Millénaire, rue des Acacias et rue du Bois de Siroux - Cession gratuite à la Ville d'ANDENNE des voiries et des équipements publics appartenant à la Société Wallonne du Logement
2. LANDENNE - Cession sans stipulation de prix par le B.E.P. - Expansion économique au profit de la Ville d'ANDENNE des équipements du parc d'activité économique dit "MECALYS"

HUIS CLOS

11. RESSOURCES HUMAINES

1. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - J.D.
2. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - C.L.
3. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.H.
4. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - S.C.
5. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.D.
6. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - D.F.
7. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - A.D.
8. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.S.
9. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - V.B.
10. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - C.G.
11. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.D.R.
12. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - R.M.
13. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - C.M.
14. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - C.B.
15. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - C.M.

16. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - F.A.
17. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - O.G.
18. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - P.N.
19. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - J.J.
20. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.V.
21. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.P.
22. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.V.
23. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - M.C.
24. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.B.
25. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - D.G.
26. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.L.
27. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - J.G.
28. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - A.D.
29. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - P.L.
30. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - L.B.
31. Personnel enseignant - Ratification - Désignation - F.B.
32. Personnel enseignant - Ratification - Ecartement par mesures de protection de la maternité - M.P.

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Ronald GOSSIAUX

Le Bourgmestre,

Claude EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 16 septembre 2024 n'a pu être complètement confectionné; il sera disponible lors de la deuxième plus prochaine réunion du Conseil communal.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.

3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **mercredi 16 septembre 2024**, de 17h00 à 19h00, **sur rendez-vous (à convenir avant le mercredi 16 septembre 2024 à midi)**, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. La prochaine réunion du Conseil communal est fixée le 18 novembre 2024 en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.